

Le gouvernement aurait voulu saborder ces élections professionnelles qu'il ne s'y serait pas mieux pris : professions de foi uniquement consultables en ligne sous un format quasiment illisible, dispositif de sécurisation du vote ubuesque, listes électorales incomplètes et corrigées à la hâte in extrémis, catégories de personnels « oubliés », identifiants et mots de passe inopérants, incompatibilité technique avec de nombreux ordinateurs (même dans les établissements) et messages d'erreurs incompréhensibles, ... Le résultat est une participation apparemment en net recul, apparemment seulement car si l'on comptabilisait toutes celles et tous ceux qui n'ont pu voter pour les raisons évoquées ci-dessus nous serions à un taux de participation nettement supérieur.

Cela n'a pas empêché la CGT Educ'Action de sortir renforcée de ces élections :

- ▶ Nous obtenons un siège tant au Comité Technique Ministériel (CTM) qu'au Comité Technique Académique (CTA) et au Comité Technique Départemental 06 (CTD) ce qui nous assure notre représentativité.
- ▶ Nous confortons nos trois sièges à la CAPA PLP le premier syndicat en voix chez les PLP de l'Académie.
- ▶ **Nous gagnons un second siège à la CAPD du 1er degré 06.**
- ▶ **Nous gagnons notre premier siège à la CAPA des certifiés !**
- ▶ Nous obtenons 5 des 7 sièges de la CAPA des personnels adjoints techniques.
- ▶ Nous obtenons 1 siège au Comité Technique d'Etablissement Public du CRDP

Ces résultats montrent l'attachement d'une partie conséquente des personnels à un syndicalisme confédéré, non corporatiste de lutte et de propositions.

Nous profitons de cette CAPA pour, tout d'abord, préciser que la CGT EDUC'ACTION est très heureuse d'avoir obtenu un siège chez les certifié-e-s. Nous ne manquerons pas de défendre les personnels et de porter les revendications de la CGT.

Cette CAPA de promotion des certifié-e-s est l'occasion pour nous de dire que nous sommes opposés à la « carrière au mérite » telle qu'elle se pratique avec le système de notation et d'avancement actuel, et combien nous sommes favorables à l'avancement au même rythme pour tous. L'avancement est un droit qu'il faut distinguer de l'évaluation.

Nous tenons à dire que la multitude de coups portés à l'EN depuis 5 ans déstabilise profondément notre profession et par delà désorganise le service public. Nous dénonçons la faiblesse des salaires, le blocage des salaires, la dégradation des conditions de travail, le tourbillon de réformes infligées aux personnels dans un climat de démagogie politique qui ne manque jamais d'opposer fonctionnaires et enseignants au reste de la population.

Voici venu, en toute hâte, sans concertation, le projet de réforme de la notation des enseignants. Vous le savez la CGT s'oppose à ce texte, élaboré sans concertation, qui fait des chefs d'établissements les seuls évaluateurs des personnels, qui change le contenu de l'évaluation, propose une évolution des carrières encore moins transparente que l'actuelle, et annonçait jusque là le gel des promotions jusqu'en 2015.

**Le rôle des CAPA et des commissaires paritaires est donc remis en cause. La fonction des représentants syndicaux élus est passé à la trappe ce qui nous inquiète sur la transparence démocratique de l'évolution de carrière des enseignants.**

Un projet de réforme qui soumettra les enseignants non seulement à leur « supérieur hiérarchique direct » mais également à des « indicateurs de performance » à la pertinence aléatoire ainsi qu'à la concurrence directe avec leurs autres collègues. Il est aisé de faire le lien entre le projet sur l'évaluation des enseignants et le dispositif ECLAIR qui permet aux chefs d'établissement de recruter eux mêmes les enseignants en leur demandant de signer une lettre de missions. Le gouvernement tente de mettre en place l'institutionnalisation du clientélisme avec un chef d'établissement dans le second degré seul évaluateur des personnels et ayant dans ses mains leur progression de carrière.

Notons que le projet de l'UMP sur l'Education nationale portait les mêmes propositions : les attaques gouvernementales sont en cohérence avec l'école que souhaite instaurer l'UMP.

L'UMP veut voir appliquer à l'école une gestion managériale : le chef d'établissement piloterait son lycée ou son collège comme on dirige une entreprise, il serait celui qui recrute et celui qui évalue. Pour cela, l'UMP doit abattre un rempart : le statut des enseignant . Et c'est cela qui est visé aujourd'hui à travers les nouvelles modalités d'évaluation.

Nous avons en tête des exemples de services publics où les statuts ont été liquidés, à La Poste, à France Télécom, et cela nous fait froid dans le dos. Mise en concurrence des personnels entre eux, institutionnalisation du mérite, clientélisme :

Nous refusons ces modes de gestion dans l'éducation car **on en connaît les effets : souffrance au travail, dépression, multiplication des arrêts maladie et dans les cas les plus dramatiques, suicides.**

**Portons maintenant nos remarques sur les documents de promotions d'échelon de cette année.**

Un nombre important de collègues n'a pas été inspecté depuis de nombreuses années. Ces collègues voient ainsi leurs notes bloquées et n'évoluent qu'à l'ancienneté quelles que soient leurs compétences.

Il y a des différences importantes entre disciplines : par exemple, 27% des collègues promouvables en anglais et 30% en philo n'ont pas été inspectés depuis plus de 6 ans, alors qu'ils sont moins de 3% dans ce cas en SVT ou en Physique-chimie et aucun en allemand. Des collègues n'ont pas été inspectés depuis plus de 10 ans, voire 15 ans pour certains. Où est l'équité dans ce système ?

Notre conclusion : le traitement est inégal devant la promotion d'échelon, certaines personnes sont « déclassées », d'autres avancent au ralenti, d'autres au contraire sont carrément « boostées ».

**Dans le contexte actuel, La CGT s'inscrit dans toutes les actions de lutte contre la politique menée. Elle soutient toutes les mobilisations des collègues dans les EPLE.**

Les élu-e-s CGT Educ'action de l'académie de Nice